

AVIS SUR LA PROPOSITION DE RÉPARTITION DE LA
CSDM DES MESURES MINISTÉRIELLES CONCERNANT
LES RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES (REN)
2019-2020

Avis présenté à la
Commission scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

8 novembre 2019



Le 23 septembre dernier, en rencontre du Comité pédagogique de consultation (CPC), la représentante Services pédagogiques (SP) affectée au dossier des ressources éducatives numériques (REN) a présenté à l'Alliance son bilan 2018-2019 et ses suggestions 2019-2020 comportant notamment le projet de répartition des mesures ministérielles 50763 et 15082 de la CSDM.

Nous déclinons notre avis en cinq points suivis pour chacun d'une explication ou d'un complément.

- 1. L'Alliance approuve la proposition soumise par les SP visant à renouveler certaines des REN de l'année scolaire 2018-2019 et d'en ajouter de nouvelles permanentes pour un montant total de 605 558,18 \$.**

Nous demandons toutefois par le présent avis que la CSDM s'assure du fonctionnement adéquat de son parc informatique afin de garantir aux enseignantes et enseignants la possibilité d'utiliser les REN dans le cadre de leur enseignement. En effet, de trop nombreux appareils et outils informatiques sont hors service pour cause de mauvais fonctionnement ou désuétude.

- 2. L'Alliance approuve la proposition soumise par les SP de décentraliser dans ses écoles de la FGJ et ses centres de l'EDA le montant résiduel de la mesure 50763 additionné au solde de l'an dernier pour un total de 313 838,00 \$, mais insiste sur l'importance d'une consultation en bonne et due forme via les CPEPE tel que prévu à la Convention collective locale.**

L'Alliance doit voir à ce que les enseignantes et enseignants puissent avoir accès à tous les outils que les montants provenant du ministère peuvent générer, mais il est de notre avis que c'est à eux de déterminer lesquels sont véritablement pertinents. Or, pour ce faire, il faut nécessairement voir à ce qu'ils puissent effectivement se prononcer dans les milieux. Pour nous, le CPEPE est le lieu tout indiqué pour en discuter, ce que prévoit d'ailleurs la Convention collective locale au chapitre 4-3.03 B), 5^e point. Il faudra donc que toute l'information pertinente et les explications soient transmises aux enseignantes et enseignants par leur direction d'établissement, et ce, afin d'assurer l'authenticité de la consultation.

En effet, s'il faut saluer la décision de la CSDM de procéder au renouvellement de *Netmath* qui constitue une REN qu'on sait connue, utilisée et appréciée par les enseignantes et enseignants et dont le renouvellement centralisé permet de faire des économies importantes, c'est parce que cette décision est prise en aval du processus de consultation, après avoir donné localement aux profs le choix des REN à acquérir et à renouveler.

Il faut cependant déplorer que bien que la documentation fournie cette année fasse explicitement une place pour les acquisitions et les renouvellements locaux de REN, aucune modalité sur la manière par laquelle les sommes seront réparties entre les établissements n'a été évoquée. L'Alliance demande par le présent avis de recevoir l'information concernant les modalités de cette répartition.

3. L'Alliance dénonce l'absence de consultation quant à la ventilation des sommes issues de la sous-mesure 50766 allouées au secteur de la formation professionnelle.

En séance du CPC le 23 septembre dernier, la partie patronale annonçait à l'Alliance qu'un budget spécifique à la formation professionnelle (sous-mesure 50766) est offert à ce secteur et géré par celui-ci. Les représentantes et représentants de l'Alliance demandaient alors formellement de recevoir rapidement les informations concernant les REN à la FP afin de les intégrer à son avis. Or, ce n'est qu'à la rencontre suivante, le 21 octobre, que la partie patronale a expliqué que les sommes disponibles pour la FP seraient réparties au prorata des équivalents temps plein (ETP) parmi les centres. Or, jamais la ventilation des sommes de la sous-mesure 50766 pour les REN n'a été soumise à l'Alliance. Nous exigeons donc par le présent avis de recevoir cette ventilation.

4. L'Alliance recommande à la CSDM de faire davantage connaître les REN aux enseignantes et enseignants en améliorant ses méthodes pour communiquer leur existence et leurs avantages potentiels et à proposer, mais aussi à promouvoir, des formations pertinentes en lien avec les REN pour soutenir adéquatement, au besoin, celles et ceux qui oseront se lancer dans leur utilisation.

Il est clair que les REN sont des outils relativement peu connus des membres de l'Alliance qui ont répondu à la « consultation » par sondage de la CSDM au printemps dernier. Il est aussi possible que nos membres fassent le choix de ne pas utiliser ou de ne pas s'intéresser aux REN pour des raisons pédagogiques et/ou techniques, par manque de temps pour s'approprier ces outils ou simplement par indifférence à l'égard de l'univers numérique. Nous devons toutefois reconnaître, comme la CSDM, que les REN sont de plus en plus utilisées et connues, bien que cette augmentation ne se fasse que faiblement sentir à travers les années.

Nous pensons que la CSDM doit reconnaître qu'elle aurait avantage à faire davantage connaître les REN aux enseignantes et enseignants en améliorant ses méthodes pour communiquer leur existence et leurs avantages potentiels, notamment en continuant de leur donner l'occasion de se prononcer localement sur les REN à privilégier.

En ajoutant aux choix de réponses de son sondage depuis l'an passé la possibilité d'indiquer que certaine REN ne s'applique pas au niveau d'enseignement ou à la discipline enseignée des enseignantes et enseignants répondants, la CSDM complexifie et ajoute de l'incertitude à l'analyse des résultats. Il aurait été préférable d'offrir aux répondants les deux possibilités de réponse, soit d'une part que la REN ne s'applique pas au niveau d'enseignement et d'autre part qu'elle ne s'applique pas à la discipline enseignée, et ce, afin d'avoir un portrait plus juste de l'utilisation et des besoins des profs en matière de REN. Il serait également pertinent pour les mêmes raisons de ventiler les résultats statistiques par secteurs, par matières, par spécialités, etc. On pourrait ainsi mieux cibler les actions à poser pour garantir l'accès à ces outils méconnus.

5. L'Alliance demande à la CSDM de fournir les statistiques d'utilisation que colligent les compagnies qui éditent les REN.

L'Alliance déplore le choix de la CSDM de revenir à la situation qui prévalait avant 2016 en ne fournissant plus les statistiques d'utilisation des ressources que lui transmettaient les compagnies éditrices des REN. L'Alliance veut savoir pourquoi la commission scolaire choisit de ne pas obtenir ou transmettre ces informations qui, aussi imparfaites soient-elles, combinées aux résultats de la consultation institutionnelle, pourraient certainement nous permettre de fournir un avis plus éclairé. Pour qu'une consultation soit authentique, doit-on le rappeler, il faut entre autres que toutes les informations nécessaires et pertinentes soient accessibles et transmises à la partie consultée.